

*Deuxième ordre en importance parmi les 45 ordres professionnels mandatés par le gouvernement du Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec compte maintenant plus de 58 000 membres.*

*Dans le cadre de son Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession, l'Ordre est présentement à la recherche de quatre (4) inspecteurs afin de compléter son équipe.*

### **Les postes et leurs priorités**

L'Ordre recherche des ingénieurs qui, sous l'autorité du Comité d'inspection professionnelle, auront la responsabilité d'effectuer la vérification des dossiers, livres et registres d'ingénieurs, à leur lieu de travail, conformément au Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession approuvé par le Conseil d'administration de l'Ordre. Ces inspections devront être réalisées sur demande partout au Québec, mais plus particulièrement dans la région de Montréal. Ces postes sont sous la supervision du coordonnateur à l'inspection et secrétaire suppléant au CIP.

### **Rémunération**

Ces postes à temps partiels (de 3 à 5 jours/semaine), sont rémunérés sur la base d'honoraires forfaitaires équivalents à 65 \$/l'heure pour chaque inspection réalisée.

### **Exigences**

- a) Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et avoir exercé la profession d'ingénieur pendant au moins 10 ans.
- b) Ne pas siéger à titre d'administrateur de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou être membre d'un autre comité statutaire prévu au Code des professions afin d'assurer la plus grande autonomie et indépendance possible à l'inspecteur et éviter toute apparence de conflit d'intérêt ou tout conflit d'intérêt.
- c) Ne pas avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue par le Comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec le déclarant coupable d'une infraction et, ne pas avoir fait l'objet d'une décision du Comité administratif rendue en vertu de l'article 55 du Code des professions à la suite de recommandations du Comité d'inspection professionnelle au cours des 15 dernières années.
- d) Avoir une facilité en relations interpersonnelles, ouverture d'esprit, curiosité, objectivité, intégrité, rigueur intellectuelle, facilité d'expression et de rédaction en français et un engagement professionnel.
- e) S'engager à faire preuve d'impartialité et de discrétion.
- f) S'engager à éviter toute apparence de conflit d'intérêt ou tout conflit d'intérêt.
- g) Avoir démontré un intérêt pour l'Ordre, partager les valeurs de l'Ordre (l'accessibilité, la transparence, la rigueur, et l'équité) et avoir souscrit aux valeurs fondamentales de la profession d'ingénieur (la compétence, le sens de l'éthique, la responsabilité et l'engagement social) par ses activités professionnelles seraient un atout.
- h) Être disponible à voyager au Québec et avoir accès à un véhicule automobile.

### **Envoi des candidatures**

S.V.P. Adressez votre demande accompagnée d'une lettre décrivant les motifs de votre intérêt pour le poste et d'un curriculum vitae, avant le 26 février 2010 par courriel à : [rh@oiq.qc.ca](mailto:rh@oiq.qc.ca) ou par courrier à :

M<sup>me</sup> Francine Beauchamp  
Coordonnatrice aux ressources humaines  
Ordre des ingénieurs du Québec  
Gare Windsor, bureau 350  
1100, rue De la Gauchetière Ouest, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2S2

*L'Ordre des ingénieurs du Québec souscrit pleinement aux principes de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Seules les personnes convoquées en entrevue recevront un accusé de réception. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.*